

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR 2018

Déclarant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

Etablissement

Nom de l'établissement :

SIRET :

Code APE :

Adresse de l'établissement :

Adresse de facturation (si différente) :

Type d'hébergement :

- Meublé de tourisme / Gîte
- Chambre d'hôtes / Maison d'hôtes
- Hôtel / résidence hôtelière

Nombre d'étoiles ou équivalents :

** Pour les établissements classés : joindre une copie de la décision ou de l'arrêté de classement.*

Capacité d'accueil :

Correspond au nombre de personne(s) susceptible(s) d'être accueillie(s) en même temps dans un hébergement.

Période d'ouverture annuelle :

Du _____ au _____

Fait à _____

Le : _____

Signature : _____

Loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 - Article 67

Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement – Article 50

Code Général des Collectivités territoriales (articles L.2333-26 à L.2333-47, L.3333.2 et L.5211-21 – articles R.2333-43 à R.2333-58 et R.5211-21)

Décret n°2015-970 du 31 juillet 2015 relatif à la taxe de séjour et à la taxe de séjour forfaitaire.

Code du tourisme (articles L.133-7, L.311-6, L.321-1, L.323-1, L.324-1 à L.325-1, L.332-1, L.342-5 – articles R.133-32, R.133-37)

Code de l'environnement (article L.321-2)

Délibération n°IV-16-04 du 29 septembre 2016